

l'industrie ciblée. Le document examine plusieurs exemples européens et japonais d'où il ressort que le choix de «gagnants» entraîne une sous-optimisation des résultats.

Dans les faits, la politique industrielle se traduit au mieux par un mélange d'échecs et de succès contestables. Au Japon, la politique industrielle «a réussi» depuis les années 1950 jusqu'au début des années 1970; mais une telle politique était requise pour corriger d'autres distorsions créées par la politique du gouvernement, y compris le contrôle des changes et des taux d'intérêt. De plus, les politiques japonaises visaient davantage le rattrapage que l'appui d'industries d'avenir du type habituellement ciblé par la politique commerciale stratégique. Dès le milieu des années 1970, le Japon a cessé de prendre l'initiative dans ce domaine et ses sociétés n'ont pas été les premières à s'accaparer des rentes, même dans le cas des semi-conducteurs.

L'accès amélioré aux marchés étrangers et le maintien de marchés intérieurs libres sont des objectifs complémentaires. Les économies de marché fonctionnent bien parce qu'elles déplacent constamment les ressources vers les utilisations relativement plus productives. C'est là un processus de destruction et de régénération puissant et enrichissant. Le libre-échange élargit la taille du marché, intensifie les pressions concurrentielles et facilite le processus d'ajustement innovateur. Cette approche fondamentalement saine ne devrait être délaissée que dans des cas vraiment exceptionnels, soit lorsqu'il faut contrer l'échec manifeste des mécanismes du marché ou protéger des industries par ailleurs concurrentielles contre les politiques manifestement abusives d'autres gouvernements. Mais même dans ces derniers cas, les politiques commerciales et industrielles stratégiques ne constituent pas la meilleure option. L'établissement de règles internationales par la voie de négociations commerciales devrait rester l'approche privilégiée par le Canada. Ces négociations peuvent être ardues et frustrantes, mais elles ont aussi donné des résultats qui ont bien servi le Canada. Le processus d'établissement de règles a plus de chances de déboucher sur des solutions optimales et permanentes que n'en a l'adoption d'une politique commerciale stratégique qui nous entraîne essentiellement dans l'inconnu.